

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Band: 17 (1969)

Artikel: Le prieuré de Saint-Jean de Genève : troisième rapport de fouilles (de mars à juillet 1969)
Autor: Bonnet, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727682>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE PRIEURÉ DE SAINT-JEAN DE GENÈVE

Troisième rapport de fouilles (de mars à juillet 1969)

par Charles BONNET

INTRODUCTION



RACE à l'effort financier de la Confédération, de l'Etat et de la Ville, l'étude archéologique de Saint-Jean-hors-les-murs s'est poursuivie en 1969. En remerciant nos autorités pour leur appui, nous sommes heureux de publier les premiers résultats de cette campagne de fouilles, car ils démontrent une fois encore la richesse de ce site médiéval¹.

M. H. R. Sennhauser et son assistant M. H. Courvoisier ont suivi régulièrement notre chantier, c'est ainsi que nous avons pu bénéficier de leur expérience considérable et confronter nos résultats et nos techniques à celles utilisées avec succès à l'Institut du Leuen à Zurzach. Bien que prévu en 1968, le détournement hors de la zone archéologique des canalisations de l'eau, du gaz, et des lignes électriques n'a pas pu être exécuté faute des crédits nécessaires. Devant une décision mettant en péril la conservation définitive des structures et la suite de notre fouille, l'attitude compréhensive des ingénieurs et techniciens² travaillant au complexe routier et au pont Sous-Terre nous a été un

¹ Aidés par la Commission des monuments et des sites pour la protection des vestiges et pour l'organisation des fouilles, nous en remercions son vice-président, M. A. Bordigoni et ses membres.

Le professeur M.-R. Sauter, archéologue cantonal, sous la responsabilité duquel nos recherches ont été placées, nous a cette année encore fait profiter de ses larges connaissances du passé genevois et nous a conseillé dans notre étude.

Une équipe de travail efficace a permis de mener à bien nos recherches. Elle était composée de M. Gérard Deuber, chargé de recherches à l'Institut d'histoire de l'art du Moyen Âge que dirige le professeur P. Bouffard; de M^{lle} Christine Greder, dessinatrice de l'Institut du Leuen dirigé par le D^r H. R. Sennhauser; des assistants, des étudiants et de M. Yves Reymond, dessinateur de l'Institut d'Anthropologie dirigé par le professeur M.-R. Sauter; de M^{me} M. Coullery, conservateur-adjoint des Collections Baur, de M. F. Zeiser, de Bâle, étudiant en archéologie médiévale; de M^{lle} M. C. Nierle, M. D. Aquillon et M. W. Lee, étudiants.

² Sans pouvoir nommer ici toutes les personnes qui nous ont aidé, nous voulons remercier très vivement les responsables de l'Etat et de la Ville, de la commission de coordination, des différents services et des entreprises ayant participé au dégagement et au sauvetage du prieuré de Saint-Jean.

réconfort. Ce sont eux en effet qui ont sauvé entièrement le site archéologique en proposant un nouveau projet prévoyant de faire passer ces canalisations sous les principaux vestiges.

Les fouilles ont débuté le 20 mars 1969 et se sont terminées au début du mois d'août. Nous avons complété les plans de la première et de la deuxième église³. La découverte, à l'ouest du cloître, d'un bâtiment conventuel et d'un passage reliant le préau à la cour pavée située devant ce bâtiment nous donne de nouveaux renseignements sur le monastère de Saint-Jean (fig. 1). Nous avons effectué des recherches de détail dans plusieurs secteurs du site de manière à mieux comprendre les systèmes de construction et la chronologie des structures⁴. Si notre fouille nous a donné l'occasion de poursuivre l'étude architecturale commencée il y a trois ans, (fig. 2), le hasard de la découverte nous permet aussi de reconstituer le chantier de construction de la 2^e église. L'emplacement de la forge, les éclats de galets des tailleurs de pierres, les foyers autour desquels les ouvriers prenaient leurs repas sont autant de témoignages de la vie quotidienne des anciens bâtisseurs de cette région. Il faut ajouter les nombreux objets inventoriés qui eux aussi nous donnent un reflet des époques d'occupation. Certaines couches bien datées nous ont fourni une céramique abondante. Les monnaies de provenances diverses élargissent la chronologie du site puisque trois d'entre elles appartiennent au 1^{er} et au 4^e siècle. M. N. Dürr, conservateur en chef au Musée d'art et d'histoire, que nous remercions pour sa collaboration, présente le troisième rapport préliminaire sur les 19 nouvelles pièces de monnaie découvertes cette année. Nous remercions également M. Cl. Lapaire de nous proposer une première étude sur l'un des deux sceaux découverts à Saint-Jean. La trouvaille du sceau en bronze du doyen d'Aubonne Pierre de Pouilly⁵, à la fin de notre dernière campagne de fouilles et cette année celle du sceau d'un visiteur laïc du prieuré, Adam de Barlet, posent par leur caractère exceptionnel nombre de problèmes. Ces deux objets, proches l'un de l'autre, se trouvaient à l'extérieur de l'église romane près de son angle sud-ouest sous un pavement de galets dressés dans une couche de destruction contenant une grande quantité de céramique vernissée des XIII^e et XIV^e siècles.

³ Pour la désignation provisoire des édifices, voir M.-R. SAUTER et Ch. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean*, dans *Genava*, n.s., t. xv, 1967, p. 54, et Ch. Bonnet, *Le prieuré de Saint-Jean*, dans *Genava*, n.s., t. xvi, 1968, p. 142.

⁴ Six terrassiers ont travaillé durant les premiers mois et quatre au cours des mois suivants. A plusieurs reprises, nous avons utilisé une pelle mécanique pour déblayer les couches de remblai moderne gagnant ainsi un temps précieux dans le cadre de la coordination générale des travaux.

Des conditions atmosphériques désastreuses ont freiné l'avance du dégagement durant toute la campagne. Il a souvent fallu protéger les murs des eaux de ruissellement dévalant de la falaise.

⁵ Le sceau a été nettoyé au Musée historique de Bâle par les soins de MM. S. Bröckelmann et U. Barth.

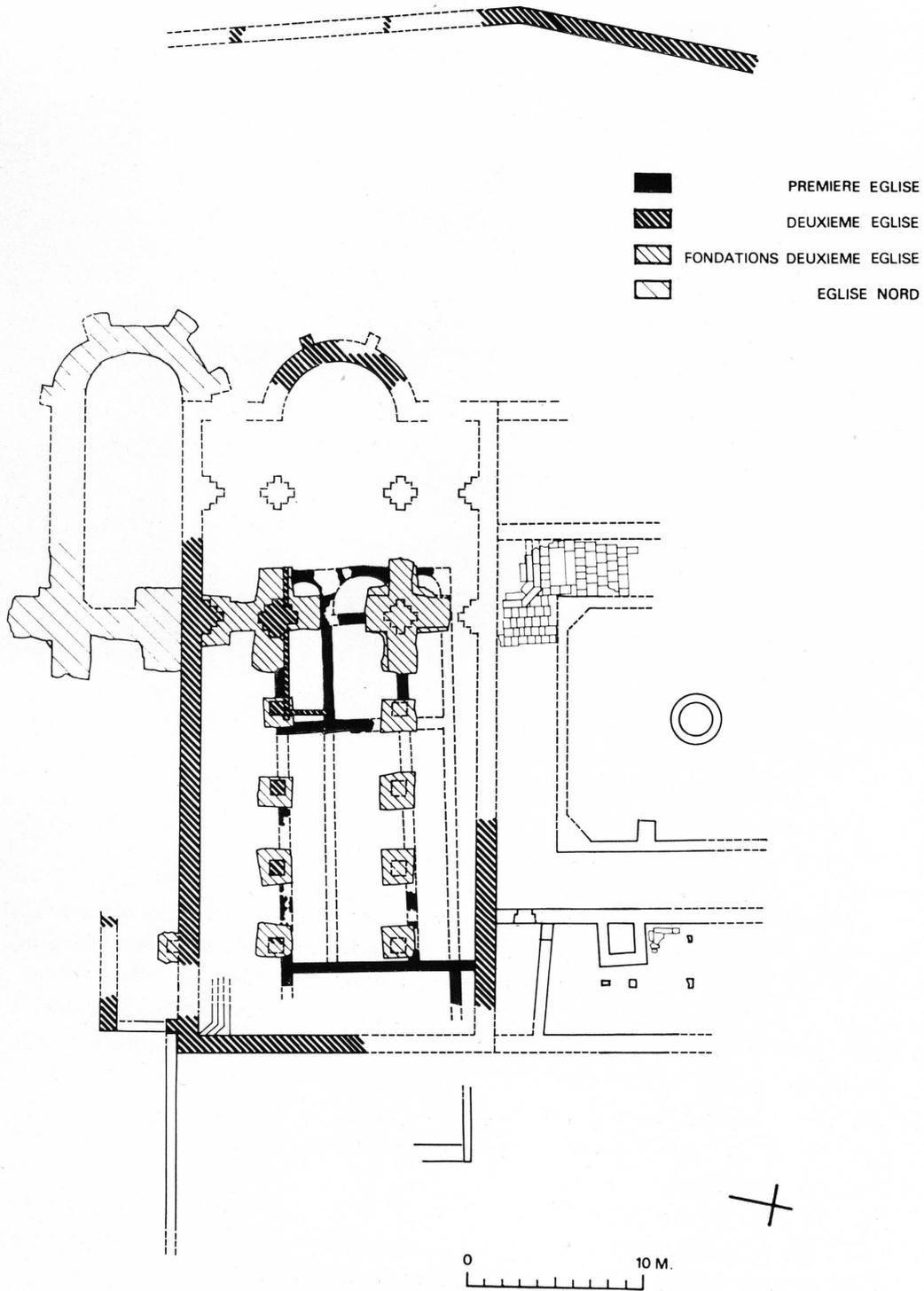


Fig. 1. Schéma du plan du prieuré de Saint-Jean de Genève.

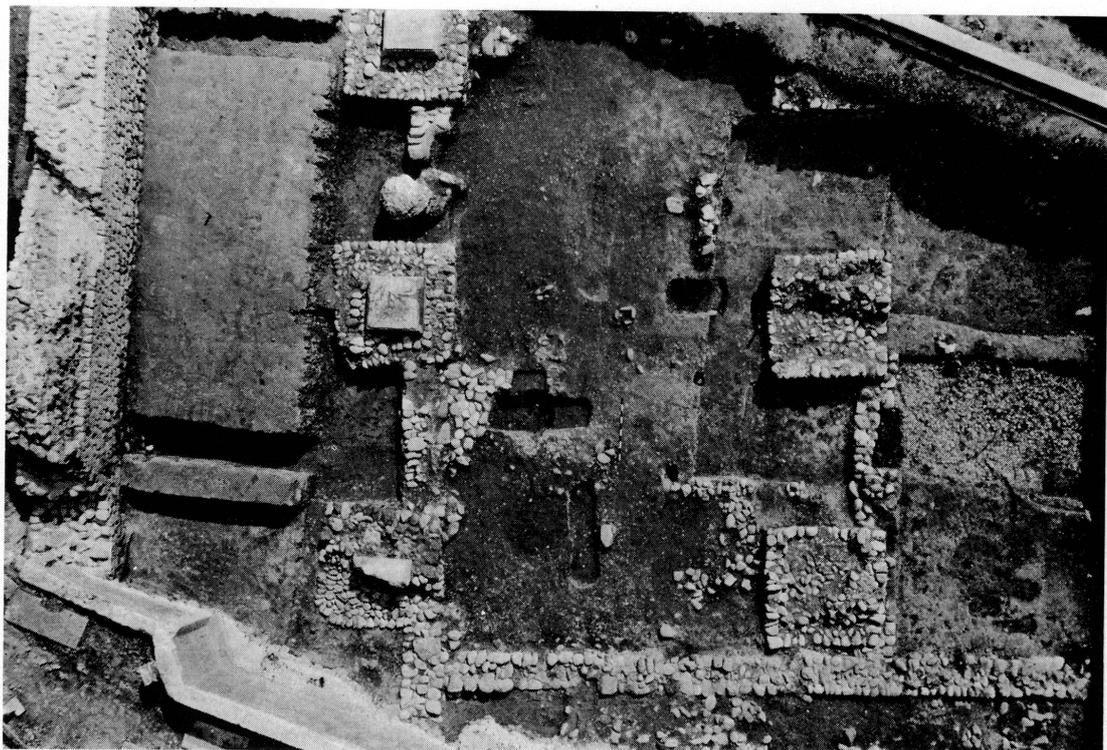


Fig. 2. Vue générale des vestiges de la première église et des fondations des colonnes de la deuxième église. Campagne de fouilles 1969.

MÉTHODES DE FOUILLE

L'obligation de fouiller l'ensemble conventuel par tranches n'a certes pas facilité notre tâche. Pourtant les édifices les plus importants semblent bien délimités et notre plan général à l'échelle 1:50 aide à la compréhension des structures. Des élévations et des stratigraphies dressées à l'échelle 1:20 ont permis d'étudier dans le détail la superposition des couches et les chronologies de construction. La précision du dessin (sur le terrain de l'ordre de plus ou moins 2 cm d'erreur) est indispensable aux recherches comparatives, c'est pourquoi nous avons soigné particulièrement ce travail, immédiatement utilisable pour vérifier des alignements ou les jonctions des murs.

La différence de couleur entre le sol naturel et les zones archéologiques a permis de repérer des fosses et des trous de poteaux aux niveaux inférieurs. Les bons résultats obtenus avec une technique de fouilles par surfaces ont été favorisés par un temps où la pluie et le soleil changeaient ces colorations.



Fig. 3. Mur gouttereau nord et l'une des bases conservées de la deuxième église.

EPOQUE ROMAINE

De la céramique sigillée du I^{er} et du II^e siècle apr. J.-C., trois monnaies et des fragments de plaques de porphyre ⁶, dont l'une portant les traces d'un ciment rose, sont les seuls éléments qui attestent une occupation du site à l'époque romaine. L'emplacement des trouvailles est sans grande signification. Malgré quelques exceptions, la plus grande concentration des tessons se trouvait aux niveaux inférieurs.

LA PREMIÈRE ÉGLISE ⁷

Les découvertes de cette saison complètent le plan de cette église ; l'interprétation en est grandement facilitée. Nous avons trouvé la façade du bâtiment et

⁶ « Porphyre vert » : (affleurement aux Gêts et dans le Nord de l'Italie, Apennins) et « Porphyre rouge », en provenance du Nord de l'Italie ou de l'Estérel. (Etude géologique de M. J. MARTINI.)

⁷ Voir pour la description de la partie orientale de cette église, Ch. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean*, dans *Genava*, n.s., t. XVI, 1968, pp. 137 et suiv.

l'amorce d'une annexe occidentale. Les dimensions générales dans l'œuvre sont pour la largeur d'environ 9,00 m et pour la longueur, jusqu'au mur ouest, de 21,80 m. Pour obtenir la longueur totale, on peut ajouter plusieurs mètres à cette dernière dimension puisque l'annexe occidentale bien qu'établie avec certitude n'est pas entièrement dégagée.

Le mur latéral nord est partiellement conservé, il a été sectionné par les fondations des supports de la deuxième église, mais sa position nous est restituée par plusieurs pierres in situ retrouvées dans l'entrecolonnement. Il s'aligne avec le mur latéral nord du chœur. Le gouttereau sud comme pour la partie orientale de l'église, est entièrement détruit. Contre la façade, une différence de coloration de la terre pourrait nous indiquer sa tranchée de fondation. Quelques rares éléments nous assurent de l'existence des chaînages des supports dans le corps principal de l'édifice. Ces chaînages semblent identiques à ceux repérés dans le chœur.

L'annexe occidentale, vraisemblablement un narthex, est de même largeur que l'église. Les deux murs latéraux sont conservés sur trois assises, ils ne sont pas liés au mur de façade de manière identique. Au nord, le gouttereau se prolonge et la façade est construite en une même étape. Au sud, le gouttereau, le mur de façade et le mur latéral de l'annexe sont construits indépendamment les uns des autres. On ne peut assurer l'existence d'une annexe de ce côté, pourtant le prolongement du mur de façade au-delà du gouttereau sud indique l'emplacement d'une construction adossée à l'église. Des sépultures et des remaniements tardifs ont complètement détruit les autres substructions de cette zone.

Dans l'état actuel des travaux, on peut s'étonner des dimensions importantes de cette église. Compte tenu de sa datation du x^e ou du xi^e siècle et de sa situation « hors-les-murs », ce bâtiment est comparable aux plus grandes réalisations de notre région. Son plan basilical sans transept saillant, d'une grande simplicité, se rattache certainement à l'architecture méridionale du « premier art roman »⁸. Il faut espérer que d'autres vestiges subsistent et que nous pourrions déterminer au cours de notre prochaine campagne de fouilles le développement de l'édifice vers l'ouest.

LA DEUXIÈME ÉGLISE⁹

Le dégagement des bases des supports et de leurs fondations, de presque toute la façade et d'une porte latérale concourent comme pour la première église à une

⁸ L. GRODECKI, *L'architecture ottonienne*, Col. H. FOCILLON, IV, Paris, 1958, pp. 127 et suiv.
A.-A. SCHMID, *La première abbatiale de Payerne*, dans *L'abbatiale de Payerne, Bibliothèque historique vaudoise*, Lausanne 1966, vol. XXXIX, pp. 72 et suiv.

⁹ Voir la description de la partie orientale de la deuxième église dans M.-R. SAUTER et Ch. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean*, dans *Genava*, n.s., t. xv, 1967, pp. 55 et suiv.



Fig. 4. Base d'une colonne et fragments de tambours de la deuxième église.

meilleure compréhension du plan de l'extrémité occidentale de l'édifice (fig. 3). Les cinq travées de la nef aboutissent à un transept non saillant défini par des piliers cruciformes et par l'ampleur de la croisée. Il n'existait pas de porte dans l'axe principal du bâtiment, l'entrée était latérale, proche de l'angle nord-ouest. C'est sans doute pour des raisons topographiques que les architectes ont adopté cette solution peu habituelle. La route qui menait de la ville de Genève au prieuré passait par l'ancien chemin de Sous-Terre, elle débouchait au-dessus du complexe conventuel. Comme c'est encore le cas aujourd'hui, les falaises devaient rendre impossible l'installation d'une voie d'accès le long de la rive droite du Rhône.

La porte, large de plus de 2,50 m, était précédée d'un mur de soutènement. La protection de ce mur fortement ancré dans le sol ne devait pas être inutile car la proximité de la falaise rendait toujours possible une chute de pierres ou l'arrivée massive des eaux de surface. L'une des bases moulurées d'un montant du portail nous est conservée, alors que la seconde peut être située grâce à sa fondation construite contre le gouttereau.



Fig. 5. Reconstitution partielle d'un tambour de colonne de la deuxième église.

On descendait dans l'église par un escalier à pans coupés dont il reste la moitié ouest. L'escalier ne doit pas être d'origine, il pourrait dater de l'époque gothique. On remarque plusieurs modifications dans la maçonnerie, c'est ainsi qu'à une époque tardive, on a diminué même la largeur de la porte.

Le mur de façade est partiellement dégagé. L'enduit retrouvé sur la paroi intérieure de l'église est encore visible jusqu'à l'axe central. On ne peut le suivre du côté sud puisqu'il ne subsiste que les fondations du mur. Aucune trace d'un seuil n'a été repérée; à l'extérieur les fondations des jambages d'un éventuel portail sont également absentes.

Les bases carrées de la colonnade nord ont été retrouvées en place. En assemblant quelques fragments de molasse provenant de l'effondrement d'un support (fig. 4), nous avons reconstitué un tambour de colonne d'un diamètre de 0,66 m (fig. 5). Cette dimension correspond à celle des colonnes engagées dans les piliers cruciformes de la croisée.

On peut penser que la nef était recouverte d'une charpente alors que sur la croisée du transept s'élevait un clocher, lui-même construit peut-être au-dessus d'une coupole. Lorsque la fouille de la deuxième église sera terminée, l'analyse

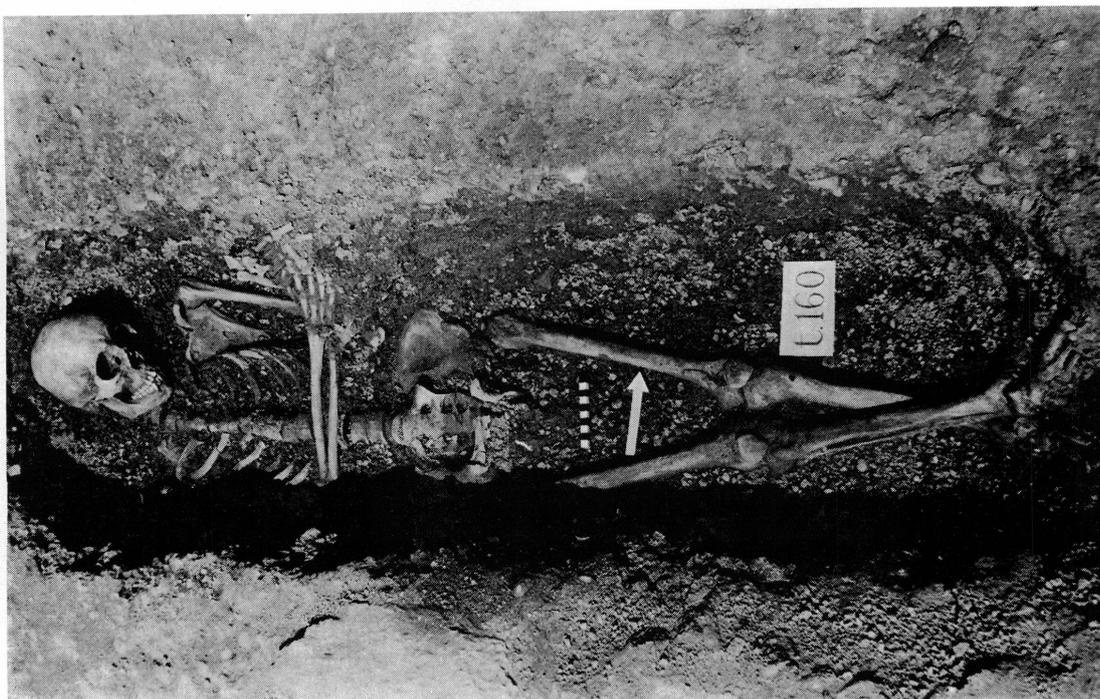


Fig. 6. Tombe 160.

comparative des quelques exemples connus de son type d'architecture¹⁰ nous aidera à étayer cette hypothèse.

Il faut signaler encore un mur tardif qui s'appuie contre l'angle nord-ouest de la deuxième église et dont la limite occidentale n'a pas été reconnue. Ce mur n'est pas comparable aux constructions romanes et ses fondations sont peu profondes. Il doit correspondre à un aménagement ultérieur de l'accès à la porte; il pouvait aussi protéger les bâtiments situés devant l'église.

LES SÉPULTURES

Nous avons dégagé trois sépultures¹¹ dans la deuxième église (t 152, t 160, t 169). Les squelettes, orientés ouest-est, la tête à l'ouest, étaient placés en file

¹⁰ J. GANTNER dans *Histoire de l'art en Suisse*, Neuchâtel, 1941, pp. 156 et suiv.

¹¹ Les ossements de ces sépultures sont actuellement déposés pour y être étudiés à l'Institut d'anthropologie de l'Université de Genève.

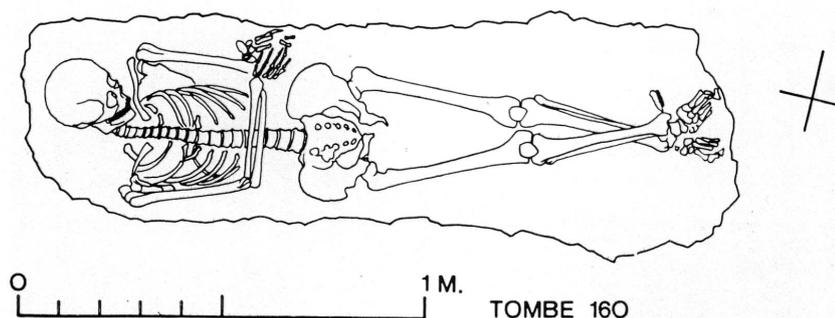


Fig. 7. Tombe 160.

dans l'axe principal de l'édifice, soit au centre de la nef, à la hauteur de la 2^e et de la 3^e travée.

L'empreinte du cercueil de l'une d'entre elles, (t 152) était conservée dans le sol argileux. De forme rectangulaire, elle avait 0,37 m de largeur et 1,81 m de longueur. Les deux autres sépultures étaient en pleine terre. Il faut relever la position particulière du squelette de la tombe 160 (fig. 6 et 7). Ses deux jambes étaient croisées et ses mains jointes. Les avant-bras ont basculé plus tard sur la gauche, pourtant l'extrémité des doigts est restée croisée. La position des jambes est semblable à celle de la tombe 157 découverte sous la galerie du cloître.

Par l'étude stratigraphique nous avons pu établir que ces sépultures appartiennent à la dernière époque d'occupation du prieuré; cette datation semble également valable pour la tombe du cloître.

L'ÉGLISE NORD

Une recherche des méthodes de construction facilitée par un nettoyage des structures et par des tranchées de fouilles complémentaires a prouvé que, s'il existe bien deux étapes dans l'élaboration de ses fondations, l'église nord a été entièrement bâtie à la même époque.

Ses murs sont adossés au gouttereau nord de l'église principale et ce que nous pensions être les éléments d'un premier bâtiment appartient pour chaque édifice à plusieurs phases d'une même construction. Les nouvelles fouilles nous ont montré que les fondations de profondeur variable sont liées entre elles et que même si la maçonnerie change par son appareil, il ne faut pas forcément conclure à des états différents. En conséquence nous pensons pouvoir dater l'église nord (ou chapelle nord) de l'époque gothique.

LES BATIMENTS CONVENTUELS

Seule l'aile occidentale des bâtiments conventuels a partiellement échappé à la pioche des démolisseurs du xvi^e siècle et aux machines modernes lors des

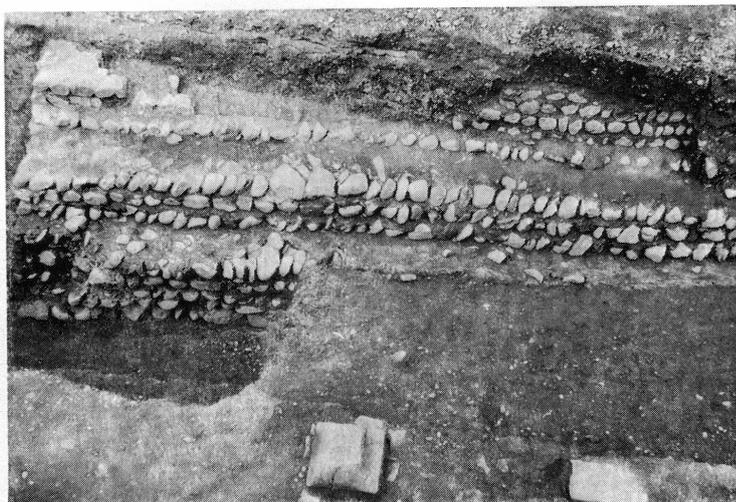


Fig. 8. Mur ouest de l'aile occidentale d'un des bâtiments conventuels avec les bases des supports. Vue en direction de l'ouest.

travaux de 1965 et 1966. Un passage reliait l'angle nord-ouest de la galerie du cloître à la cour pavée située à l'ouest du monastère; il suivait le mur gouttereau de l'église principale. Vers le sud, ce passage de plus de 2 mètres de large donnait également accès à une salle par une porte dont le seuil est conservé. Des modifications de niveau ont obligé les architectes à construire deux marches de molasse pour descendre dans cette pièce.

La salle est limitée d'un côté par le mur bordant la galerie du cloître et de l'autre par un mur prolongeant la façade de la deuxième église (fig. 8). Celui-ci possède des fondations très importantes et l'on peut en conclure que cette salle avait, comme c'était souvent le cas, deux étages. Du côté du Rhône, aucun mur n'a subsisté des destructions récentes.

Dans l'axe nord-sud de la pièce, trois bases de support sont encore en place. Une seule porte des moulures, on en distingue un filet et l'amorce d'une doucine. Cette base quadrangulaire est placée sur des fondations alors que les deux autres reposent à même la terre. Ces dernières appartiennent à des remaniements, car le soin apporté à leur construction est médiocre. Les trois bases devaient soutenir des poutres. L'usure de l'une d'elle nous a permis d'observer à la surface de la pierre le dessin de la partie inférieure d'une poutre rectangulaire à bords arrondis. Contre le mur du cloître, un emplacement limité par un muret et un pavement de dalles de grès nous restituent les vestiges d'un foyer de grandes dimensions et de son cendrier (fig. 9). De nombreux tessons d'une céramique des ^{xv}^e et ^{xvi}^e siècles, des fragments de carreaux de poêle, du verre et des ossements d'animaux complètent



Fig. 9. Emplacement d'un foyer et de son cendrier dans une salle des bâtiments conventuels.
Vue en direction de l'est.

nos découvertes. Cette salle est de vastes proportions, plus de 6,50 m de largeur et une longueur supérieure à 10 m. Elle appartient aux communs et a peut-être servi de cuisine.

CONCLUSION

Après quatorze mois de travail effectif à Saint-Jean, nous avons le sentiment que la documentation, amassée au cours des différentes campagnes de fouilles est d'un intérêt renouvelé. On est confondu devant l'ampleur de chaque bâtiment et les ressources de ce site archéologique. Reste à comprendre pourquoi un tel établissement conventuel a pu se développer de cette manière en un lieu qui peut sembler moins propice que d'autres et pourquoi aucune information ne nous est parvenue au sujet de la première église dont l'importance est pourtant certaine.

La prochaine campagne de fouilles, qui devrait nous permettre de terminer le dégagement des principaux édifices, ne donnera certes pas de réponse aux nombreux problèmes posés, elle complétera pourtant l'étude des deux églises et de leurs abords.

LISTE DES MONNAIES REMISES AU CABINET
DE NUMISMATIQUE ET PROVENANT DES FOUILLES
DE SAINT-JEAN EN 1969

par Nicolas DÜRR

- M 32 Savoie. Louis, duc, 1434-1465. Bianchetto.
Av. + LVDVICVS DVX. Grand S dans cercle perlé.
Rv. + SABAVDIE ET PI. Croix de Saint-Maurice dans cercle perlé.
- M 33 Evêques de Genève. Obole. XII^e siècle.
- M 34 Monnaie en cuivre, fruste, illisible.
D'après l'aspect général, la pièce peut être datée du XIII^e siècle.
- M 35 Belgique. 10 centimes. Léopold II, 1894, munie d'une chaînette.
- M 36 Trèves. Crispe, petit bronze.
Av. CRISPVS NOB CAES. Son buste lauré et cuirassé à droite.
Rv. DOMINOR. NOSTROR. CAES autour d'une couronne de laurier, dans laquelle on lit: VOT V.
317-326 apr. J.-C.
- M 37 Evêques de Valence, denier.
Av. + VBS VALENTIAL. Aigle aux ailes déployées.
Rv. S. APOLINARS. Croix avec les extrémités terminées en massue, et cantonnée d'un anneau au 4^e. XI^e-XII^e siècle.
- M 38 Lausanne. Denier anonyme aux armes de Montfaucon. XV^e siècle.
- M 39 Rome. Néron. as.
Av. NERO CLAVDIVS CAESAR AVG GERM
Rv. PACE P. R. TERRA MARIQ. PARTA IANVM CLVSIT S. C. Temple de Janus fermé avec la porte à droite.
66 apr. J.-C.
- M 40 Evêques du Puy, obole, sans légende.
Av. Croix cantonnée d'un besant au 2^e.
Rv. Rosace à six branches non arrondies.
XI^e-XII^e siècle.
- M 41 Siscia. Ville de Constantinople. Petit bronze.
Av. CONSTANTINOPLIS.
Buste casqué et cuirassé de femme (Constantinople) à gauche, tenant un sceptre.

Rv. Victoire debout à gauche, posant le pied droit sur une proue de vaisseau, tenant un sceptre transversal et appuyée sur un bouclier. A l'exergue: QRSIS. Vers 340 apr. J.-C.

M 42 Worms. Sous Henri IV (1056-1106). Denier d'argent. (Voir figure.)



- Av. Sous un double arc surmonté d'une croix à droite, buste couronné d'Henri IV tenant un sceptre de lis dans la gauche. A gauche, buste d'un évêque de profil à droite tenant une crosse.
- Rv. VICTOI CCC Victoire à gauche, tenant une longue croix. Dans le champ à gauche, étoile. Denier d'argent. 0,90 g.

Cette pièce, frappée probablement après l'élection de Henri IV comme empereur (1084-1106), est intéressante surtout pour son revers. La Victoire (sur notre pièce assimilée à un ange) tenant une croix, la légende et l'étoile dans le champ sont la copie exacte d'une pièce d'or de l'empereur byzantin Anastase I (491-518).

Ces pièces byzantines, trouvées encore assez fréquemment dans les vestiges romains de Worms, ont servi de modèle à notre monnaie, soit par piété, soit par superstition à cause du revers représentant un « ange ».

En ce qui concerne l'identification de l'évêque sur l'avvers, nous avons le choix entre Arnold I (1044-1065), Adalbeza (1056-1070), Adelbert (1070-?) et Winther vers 1077 et Epo vers 1090. Une attribution exacte s'avère pour le moment impossible.

- M 43 Avignon. Nicolas V. 1447-1455.
Monnaie d'argent, ébréchée.
Av. NICOLAUS PP QVINTVS. Le pape assis.
Rv. SANCTVS PETRVS. Croix coupant la légende cantonnée de quatre doubles
clefs en sautoir.
- M 44 Denier carolingien, fruste, illisible.
IX^e-X^e siècle.
- M 45 Clermont-Ferrand, obole. Sans légende.
Av. Croix cantonnée d'un besantau 2^e.
Rv. Rosace à six branches.
XI^e-XII^e siècle.
- M 46 Evêques de Valence, obole.
Av. VALENTIAL. Aigle aux ailes déployées.
Rv. S. APOLINARS. Croix.
XII^e siècle.
- M 47 Evêques de Genève, obole.
Av. + SCS PETRVS. Tête de saint-Pierre à gauche.
Rv. + GENEVA CIVTAS, Croix pattée cantonnée de 4 besants carrés.
XI^e-XII^e siècle.
- M 48 Lausanne?, denier, fruste. Type inédit?
XIV^e siècle.
- M 49 Nuremberg. Jeton de jeux en bronze.
Av. Armes du Saint-Empire.
Rv. Armes royales de France.
XVII^e siècle.
- M 50 Genève, deux-quarts de 1762.
Av. Armes de Genève dans un cercle, surmontées d'un soleil formé par de
nombreux rayons droits.
Rv. Soleil formé de six rayons droits et de six rayons ondulants. Au centre
du soleil et dans un cercle pointillé en creux IHS.
- M 51 Monnaie en bronze, fruste, illisible.
D'après l'aspect général, la pièce doit être datée du XV^e siècle.

LA MATRICE DE SCEAU D'UN DOYEN D'AUBONNE
(XIII^e SIÈCLE)

par Claude LAPAIRE

Parmi les objets trouvés lors de la troisième campagne de fouilles du prieuré de Saint-Jean-de-Genève en 1968 figure une matrice de sceau du XIII^e siècle, mise au jour dans le quadrillage 16,50 m ouest – 27 m sud, au niveau 379 m. Elle porte le numéro d'inventaire de la fouille 1719.

La matrice est en bronze, sans aucune trace de dorure. Elle a la forme d'une navette, mesure 34,3 mm de haut, 22,1 mm de large et présente une épaisseur moyenne de 3 mm (fig. 1 a). Le revers est muni d'un appendice de préhension formé d'une arête médiane, large de 3 mm, qui se développe en un anneau de 6 mm de haut, percé d'un orifice de 4 mm de diamètre (fig. 1 b). La matrice, pesant 14,3 g, est recouverte d'une belle patine vert sombre, particulièrement bien conservée au revers, avec des traces d'oxyde de fer provenant de quelque objet ayant été longuement en contact avec elle dans la terre. La face gravée, nettoyée, assez poreuse, a perdu sa patine originale.

La matrice porte la légende :

+ S · P · DE POLL DE / CAÑ · DE · ALBON̄

en lettres onciales gravées entre deux filets. M. L. Binz, archiviste, a très justement interprété l'inscription : « S(igillum) P(etri) de Poll(ie) decan(i) de Alb(ona). » Dans le champ du sceau on voit un agneau passant vers la droite, la tête retournée vers le haut, contemplant l'étendard qu'il soutient de sa patte antérieure gauche, repliée sous son corps. Il s'agit du sceau de Pierre de Pouilly, doyen d'Aubonne, orné de la représentation de l'*Agnus Dei*. L'analyse épigraphique et stylistique permettent de le dater de la seconde moitié du XIII^e siècle.

LE DOYEN D'AUBONNE PIERRE DE POUILLY

Le diocèse de Genève était divisé en huit décanats ruraux : Allinges, Annecy, Annemasse, Aubonne, Ceyzérieu, Rumilly, Sallanches et Vuillonex. Les doyens, membres du chapitre des chanoines de Saint-Pierre-de-Genève, avaient autorité sur les prêtres de leur décanat. Ils étaient nommés par l'évêque qu'ils représentaient dans leur circonscription.

Le décanat d'Aubonne, formant la partie nord du diocèse, comprenait la région de l'actuel canton de Vaud située à l'ouest de l'Aubonne, celle de la rive droite du

Rhône dans l'actuel canton de Genève et le Pays de Gex. En 1444, le siège du décanat fut transféré d'Aubonne à Gex.

La liste des doyens d'Aubonne que l'on peut dresser aujourd'hui est encore bien incomplète. Pour le XIII^e siècle, nous connaissons les noms de: Albert de Grésy (1210); Aymon d'Annecy (1236); Pierre de Sergy (1256); Pierre de Pouilly (1273); Nicolas (1277); Henri de Saint-Jeoire (1298); Emeric de Chessy (1298).

Le *Regeste genevois* permet de se faire une idée de la carrière de Pierre de Pouilly. Il était originaire du village de Pouilly (formes anciennes: Pouilly, Pulliacum, Poullier, Pollie). Peut-être appartenait-il à la famille des chevaliers du même nom, dont on connaît notamment un Pierre de Pouilly, mentionné en 1220¹. On rencontre le propriétaire de notre sceau pour la première fois dans les textes en 1262, en qualité de chanoine de Genève, alors qu'il fait l'acquisition d'une maison dans cette ville². Dans un acte rédigé la même année, il est désigné comme doyen d'Annemasse³ puis à partir de 1273⁴ il porte le titre de doyen d'Aubonne. Les textes nous le présentent comme un conseiller et un homme de confiance des évêques de Genève, faisant souvent office de juge ou d'arbitre. Il apparaît pour la dernière fois comme témoin d'une charte de l'évêque le 7 mars 1294⁵. On ignore l'année de sa mort; par contre son nom est inscrit à l'obituaire de la cathédrale de Genève sous le 1^{er} août. Il est intéressant de relever les donations que Pierre fit au chapitre de Genève. Elles évoquent l'importance du personnage, sa richesse et sa présence presque constante dans la ville épiscopale: (obiit) *Petrus de Poullier, canonicus Gebennensis et sacerdos; dedit Deo et ecclesie beati Petri... domum suam lapideam, sitam in vico de Bornuel...; item dedit... vineam suam, que est apud Sanctum Gervasium... sitam inter vineam Petri de Sancto Germano ex una parte et vineam Sancti Johannis Gebennensis ex altera...; item idem Petrus emit a capitulo Gebennensi vinum, de quo celebrabuntur misse... et dedit calicem magno altari ad celebrandum*⁶.

LES SCEAUX DES DOYENS RURAUX ET LE THÈME DE L'AGNUS DEI

En général, les sceaux des doyens ruraux sont en navette. Cependant on en connaît quelques uns de forme ronde, notamment le premier sceau du doyen de

¹ *Regeste genevois*, Genève 1866 (abrégé par la suite RG) n° 582.

² RG n° 937.

³ RG n° 943.

⁴ RG n° 1092.

⁵ RG n° 1390.

⁶ A. SARAZIN, *Obituaire de la cathédrale de Saint-Pierre de Genève* dans *Mémoires et documents de la société d'histoire et d'archéologie de Genève*, XXI, 2^e série, I, Genève 1882, pp. 172-173.



Fig. 1. a) Matrice du sceau de Pierre de Pouilly, doyen d'Aubonne. b) Revers.

Vevey, en 1243⁷. La plupart ont entre 30 et 45 mm de hauteur. Certains exemplaires de la première moitié du XIII^e siècle ont jusqu'à 55 mm de hauteur. Le premier sceau du doyen d'Outre-Venoge, en 1239, haut de 57 mm⁸ pourrait bien être le plus grand exemplaire connu.

La plupart du temps, ces sceaux représentent le doyen lui-même, debout, de face, tenant un livre. Le plus ancien exemple est celui du doyen de Marle, dans le diocèse de Rouen, datant de 1203⁹. Ce type est particulièrement fréquent parmi les sceaux des doyens du diocèse de Lausanne. Il est utilisé pour la première fois par le doyen de Fribourg en 1225¹⁰, par celui d'Outre-Venoge en 1239¹¹ et par celui de Vevey en 1243¹². Parmi les rares sceaux connus des doyens du diocèse de Genève, nous le rencontrons à Aubonne en 1221¹³ et en 1256¹⁴.

⁷ D. L. GALBREATH, *Inventaire des sceaux vaudois, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande*, Lausanne 1937 (abrégé par la suite *Sceaux vaudois*) 220,3.

⁸ *Sceaux vaudois* 218,6.

⁹ DOUET D'ARCQ, *Collection de sceaux* (archives de l'Empire), Paris 1863-1868, n° 7898.

¹⁰ *Sceaux vaudois* 208,4.

¹¹ *Sceaux vaudois* 218,6.

¹² *Sceaux vaudois* 220,3.

¹³ *Sceaux vaudois* 206,3.

¹⁴ Sceau inédit. Pierre de Sergy, doyen d'Aubonne. Archives cantonales vaudoises, Bonmont 8650. 30 × 21 mm. Légende: ... ETRI.DEC.../... DE ALBO... Collection de sceaux du Musée national suisse à Zurich, n° 74731 (fig. 3 b).

Les doyens ruraux font volontiers usage d'un sceau les représentant de profil, agenouillés ou debout devant l'autel sur lequel repose un calice. Mais l'iconographie de leurs sceaux n'étant nullement codifiée, on y découvre une grande variété de sujets parmi lesquels la Vierge, l'aigle, la fleur de lys ou des oiseaux affrontés jouissent d'une indéniable faveur. L'*Agnus Dei* figure lui aussi au nombre des thèmes favoris.

Le sujet du sceau du doyen Pierre de Pouilly remonte à l'art paléochrétien. L'agneau tenant la croix ou l'étendard de la Résurrection symbolise le Christ. Comme tel, il est un motif très fréquent de l'art médiéval. La plus ancienne représentation connue de l'*Agnus Dei* dans les sceaux semble être celle gravée sur la matrice du doyen de Saint-Germain l'Auxerrois à Paris, remontant à 1182¹⁵. On la retrouve sur le contresceau de l'évêque de Cambrai en 1199¹⁶ ou sur le sceau d'un doyen rural du diocèse de Beauvais en 1219¹⁷. Dès le second tiers du XIII^e siècle, ce thème devient extrêmement commun dans la sigillographie française. Il l'est un peu moins parmi les sceaux des diocèses du Rhône antérieur : il faut attendre 1251 pour le rencontrer pour la première fois sur le sceau d'un prieur d'Yenne, dans le Bugey¹⁸ et ce n'est vraiment qu'après 1290 que l'*Agnus* fait partie du répertoire traditionnel des sceaux religieux de ces diocèses. Le thème n'est pas très fortement répandu dans les diocèses de Bâle, Constance et Coire, si ce n'est pour les sceaux des commanderies de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem établies dans cette région.

Un rapide examen des principaux inventaires de sceaux permet de constater que le thème de l'*Agnus Dei* revient dans une proportion de 1 : 8 dans les sceaux des doyens ruraux de France, mais qu'il est beaucoup plus rare dans les sceaux des doyens d'Italie ou d'Allemagne. Dans le diocèse de Lausanne, on en connaît seulement deux exemples à Fribourg, en 1264¹⁹ et à Saint-Imier en 1275²⁰. Parmi les sceaux des doyens ruraux du diocèse de Genève, ce thème n'apparaît que sur la matrice récemment découverte.

STYLE DU SCEAU DE PIERRE DE POUILLY

En considérant le sceau de Pierre de Pouilly que les textes permettent de dater d'après 1262 (dernière mention comme doyen d'Annemasse) et d'avant 1273 (première mention comme doyen d'Aubonne), nous sommes frappés par sa simplicité et

¹⁵ A. COULON, *Inventaire des sceaux de la Bourgogne*, Paris 1912, n° 1099.

¹⁶ G. DEMAY, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, Paris 1873, n° 5831.

¹⁷ DOUET D'ARCQ, *Collection des sceaux* (archives de l'Empire), Paris 1863-1868, n° 7880.

¹⁸ A. DUFOUR et F. RABUT, *Sigillographie de la Savoie*, Turin 1882, p. 122, pl. x, fig. 153.

¹⁹ *Sceaux vaudois* 208,5.

²⁰ *Sceaux vaudois* 219,2.



Fig. 2. a) Sion; chanoine Nicolas de Bagnes. b) Aubonne; doyen Pierre de Pouilly.
c) Grens; curé Aubert.



Fig. 3. a) Romainmôtier; curé Guillaume. b) Aubonne; doyen Pierre de Sergy.

le caractère spontané de son style. On pourrait supposer, étant donné la banalité du thème, que le style de ce sceau ne saurait être que médiocre. Or l'artiste a choisi une composition dynamique correspondant à une technique très libre.

Prolongeant la branche inférieure de la croix qui marque le début de la légende par la hampe de l'étendard, l'orfèvre-graveur a placé celle-ci légèrement de biais par rapport à l'axe vertical du sceau. De même, une ligne montant de gauche à droite dessine le sol sur lequel l'agneau « monte » à son tour, rompant ainsi avec l'axe horizontal. La tête de l'agneau est complètement rejetée en arrière et s'inscrit dans la courbure du sceau en occupant une masse à peu près homologue à celle de l'étendard. La composition se définit ainsi par une volonté délibérée de rompre avec les axes de symétrie du sceau, tout en apportant un grand soin à l'équilibre de masses.

La technique de la gravure diffère de la plupart des autres sceaux du XIII^e siècle par sa conception même. Elle est moins un demi-relief en modelé négatif qu'une œuvre graphique. S'écartant des recherches naturalistes, l'artiste a esquissé l'agneau au moyen de quelques stries, renonçant à traduire la structure de la laine pour donner plus de mouvement au corps de l'animal. Sur la tête, très petite, il a disposé un grand œil fait de deux coups de burin précis, tandis que l'étendard se réduit à quelques traits nerveux. Les lettres de la légende sont taillées avec peu de soin : on notera la différence entre les E onciaux, les signes de ponctuation ou la forme des A parfois privés de trait transversal. Par contre, leur allure générale est bien rythmée et s'accorde parfaitement au caractère d'esquisse du sujet.

On voudrait retrouver la main de cet artiste parmi d'autres sceaux de la région. Mais la fraîcheur de la taille de la matrice métallique à peine usée n'est que difficilement comparable aux empreintes en cire altérées par le temps, beaucoup plus nombreuses que les matrices elles-mêmes. D'autre part, l'état de nos connaissances est des plus fragmentaires, tout particulièrement pour la sigillographie du diocèse de Genève. On notera d'emblée que nous n'avons trouvé aucun sceau qui puisse être rattaché à l'atelier dont est sorti la matrice de Pierre de Pouilly. Cependant, on constate que le sceau de l'évêque de Genève Aymon de Menthonay ²¹, à peu près contemporain, se distingue des sceaux de ses prédécesseurs et successeurs par la même tendance à l'expression graphique et au jeu subtil d'équilibre des masses qui caractérise le sceau de Pierre de Pouilly.

Pour mieux situer le style de la matrice du doyen d'Aubonne, nous le comparerons à des sceaux du même type utilisés dans les diocèses de Sion et Lausanne. Le sceau d'un chanoine de Sion, en 1272 ²² (fig. 2 a) est d'une composition proche de celle

²¹ *Sceaux vaudois* 168,4.

²² Sceau inédit. Nicolas de Bagnes, chanoine de Sion. Lieu de conservation de l'original inconnu, 1272. 37 × 22 mm. Légende: S'NICHOLAI D BA/ GNES CAN SEDUN. Collection de sceaux du Musée national suisse à Zurich, n° 74516.

du sceau de Pierre de Pouilly: la hampe de l'étendard est légèrement de biais, l'agneau « monte » vers la gauche, mais le traitement du sujet est plus naturaliste, comme en témoignent les recherches pour traduire la structure de la laine, l'anatomie de la tête et le mouvement des pattes. Dans l'ensemble, la gravure remplit moins complètement le champ du sceau que ne le fait la matrice d'Aubonne. Le sceau d'Aubert, curé de Grens, en 1296 ²³ (fig. 2 c), reprend les lignes générales de celui de Pierre de Pouilly et s'en inspire même de très près pour certains détails, sans en retrouver la délicatesse et le subtil équilibre. C'est le type même du sceau banal, produit en grande série à la fin du XIII^e siècle dans notre région. Enfin, le sceau de Guillaume, curé de Romainmôtier, en 1309 ²⁴ (fig. 3 a), rompt avec la sécheresse des sceaux que nous venons de passer en revue: l'agneau est souple, élégant; il s'inscrit dans le champ avec habileté (comme le montre la position des pattes qui tiennent compte de la courbure du sceau) sans en transgresser les limites.

Le sceau du doyen d'Aubonne Pierre de Pouilly, exécuté peu avant 1273 ²⁵, demeure pour l'instant le seul représentant du travail d'un atelier de graveurs œuvrant sans doute à Genève. Comme il ne reste à peu près rien de la sculpture et de l'orfèvrerie genevoise du XIII^e siècle, l'étude d'ensemble des sceaux de cette époque serait du plus haut intérêt. La matrice de Pierre de Pouilly retrouvée à Saint-Jean montre à quel point une étude de ce genre pourrait éclairer un chapitre de l'histoire de l'art genevois encore fort mal connu.

²³ *Sceaux vaudois* 235,4.

²⁴ *Sceaux vaudois* 242,3.

²⁵ La campagne de fouilles de 1969 ayant mis au jour un autre sceau du XIII^e siècle (Sceau rond, armorié, de 27 mm de diamètre, légende: + ADAM DE BARLET] nous examinerons pour-quoi la matrice du doyen d'Aubonne gisait à Saint-Jean-de-Genève à propos de cette nouvelle découverte.

LE CHANTIER DE CONSTRUCTION DE LA DEUXIÈME ÉGLISE

par Charles BONNET

Au cours de la campagne de fouilles de 1967, nous avons découvert un niveau de mortier situé dans le bas-côté sud et dans la nef de la deuxième église¹.

Les surfaces relativement réduites de la fouille n'ont pas facilité la compréhension de ce problème. Il a fallu attendre les travaux de cette année pour en donner une explication : il s'agit de l'emplacement du chantier de construction de l'église romane.

La couche de mortier est formée de plusieurs épaisseurs, souvent séparées par de la terre et des cendres. Le mélange de sable et de chaux n'est pas toujours homogène. On reconnaît ainsi l'endroit où les maçons ont préparé le mortier utilisé pour l'édification des murs. C'est donc à l'intérieur du bâtiment que l'on a exécuté entièrement ou partiellement ce travail et cela sur une surface correspondant à la partie sud de l'église, de la première colonne ouest à la croisée du transept.

Presque au même niveau, nous avons repéré dans la nef des fragments de calcaire du Jura dessinant un emplacement arrondi. Ces fragments ne nous disent pas si le tailleur de pierre installé là a sculpté les chapiteaux du chœur et du chancel, ou plus simplement préparé un seuil d'une pierre plus résistante que la molasse.

En décapant la couche de mortier, une grande quantité d'éclats de pierres roulées est apparue. Les ouvriers taillaient des moellons qu'ils utilisaient pour les faces apparentes des murs, les pierres étaient ensuite recouvertes d'un enduit peint.

Dans le bas-côté sud, les restes de terre brûlée, de cendres et de scories signalent la présence d'une forge. Les scories sont ferrugineuses, une analyse microchimique² n'a révélé aucune trace de cuivre. Des clous et des fragments de fer proviennent aussi de cette zone.

Nous avons rencontré dans le chantier de construction plusieurs foyers. Ils sont ménagés entre des galets, on a aussi utilisé pour l'un d'eux un sol de dalles de molasse appartenant à un ancien pavement ou à des tombes. Dans les cendres et autour des pierres, des ossements d'ovicapridés et de bovidés sont les restes des repas des constructeurs.

L'étude de la surface de mortier des maçons a permis de déceler les traces des poutres de certains échafaudages. Nous avons localisé des trous, visibles parce que le mortier manquait (fig. 1 et fig. 2). Ces trous, d'environ 0,50 m de profondeur et

¹ Ch. BONNET, *Le prieuré de Saint-Jean de Genève*, dans *Genava*, n.s., t. XVI, 1968, p. 146.

² Nous remercions le professeur P. Galopin d'avoir bien voulu effectuer cette analyse.

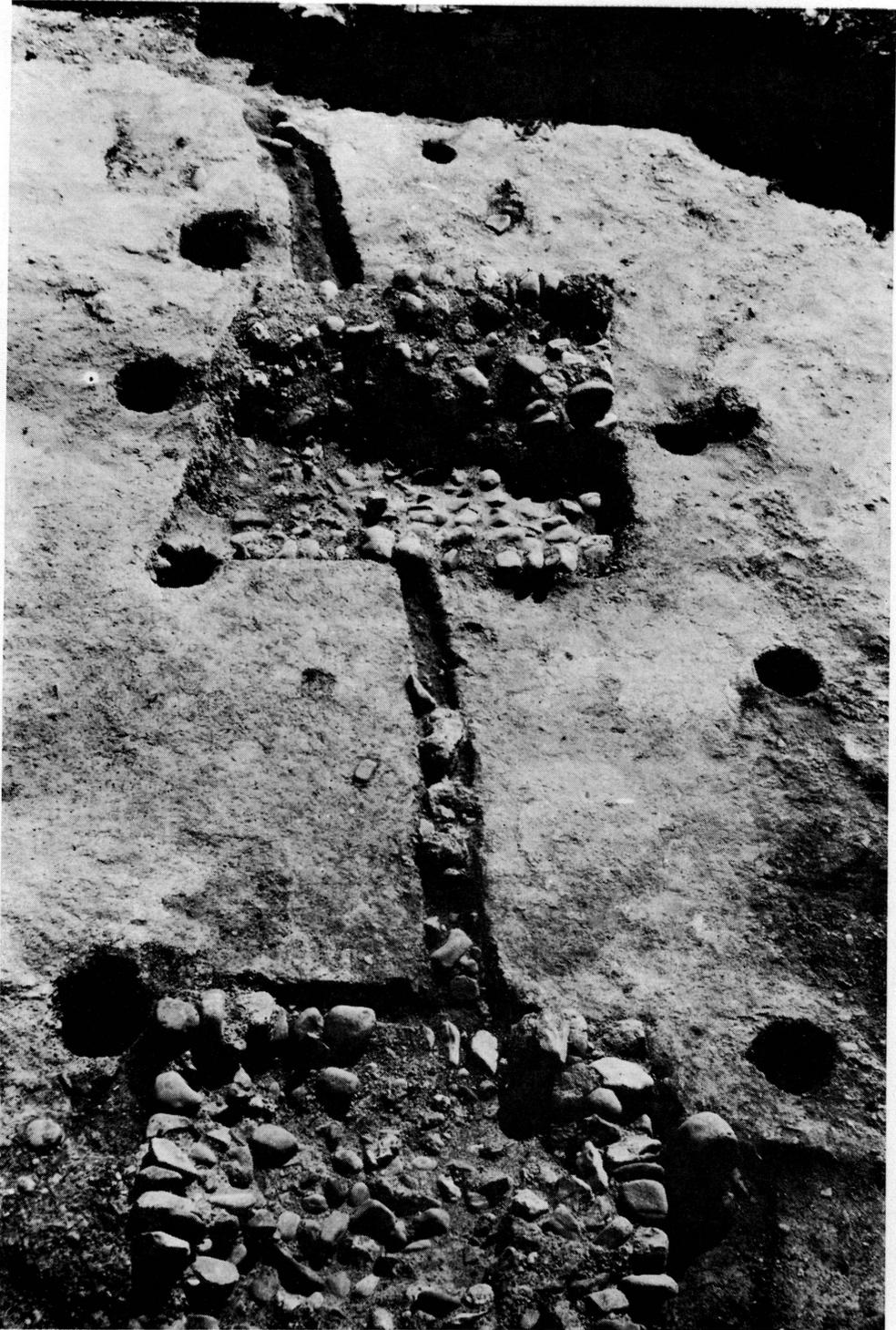


Fig. 1. Emplacement des trous des poteaux de l'échafaudage de la deuxième église.

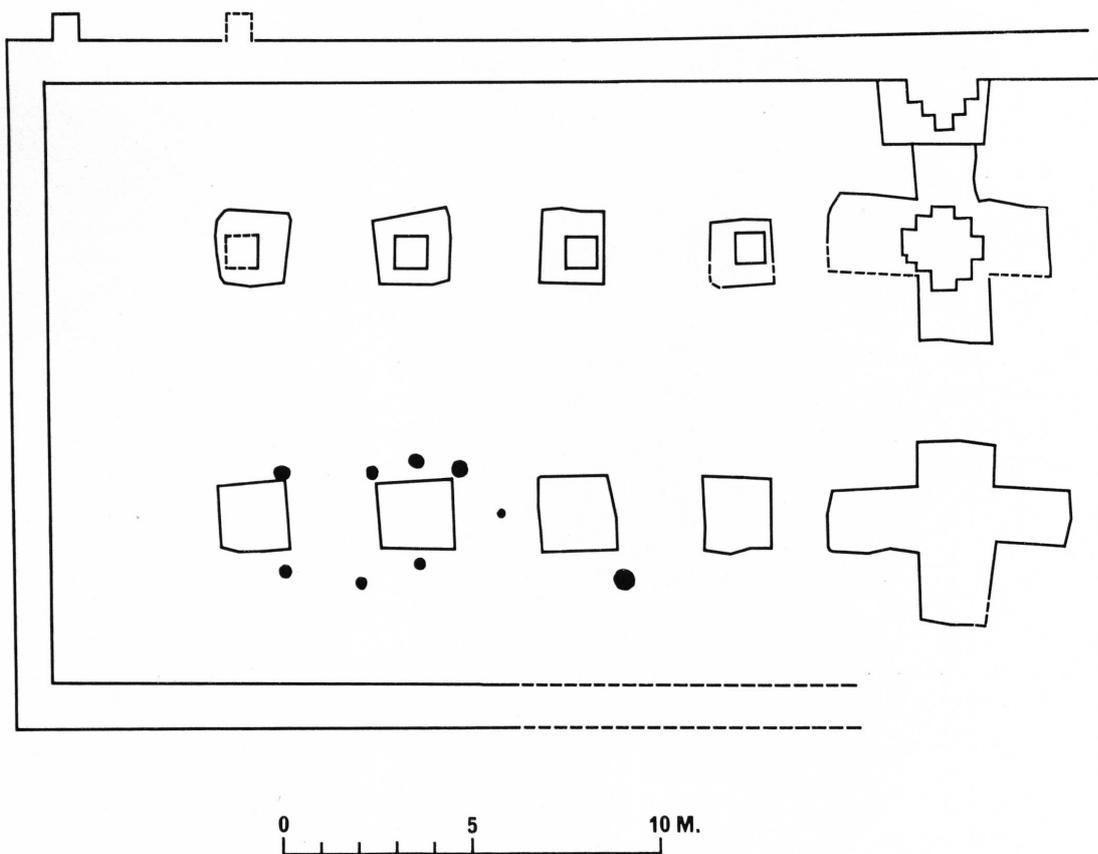


Fig. 2. Vue générale des trous de poteaux d'échafaudages.

d'un diamètre variant entre 0,20 et 0,40 m se trouvaient surtout autour des fondations des bases des colonnes sud. Plusieurs d'entre eux étaient circulaires alors que d'autres avaient une partie semi-circulaire et deux pans coupés à angle droit ³. Des pierres de calage sur le côté opposé étaient encore en place et à la partie inférieure, on distinguait d'autres pierres destinées à stabiliser les supports de bois.

Les poutres ainsi enfoncées dans le sol ont servi au levage des tambours de colonne et des chapiteaux, sans doute ont-elles aussi été dressées pour le travail de charpente du toit.

La disposition générale des échafaudages est irrégulière bien que plusieurs trous soient proches des angles des fondations des colonnes. Ces fondations fournissaient un appui aux poteaux et donnaient une meilleure résistance au sous-sol.

³ Ce détail nous indique que les troncs avaient été débités sur deux côtés.

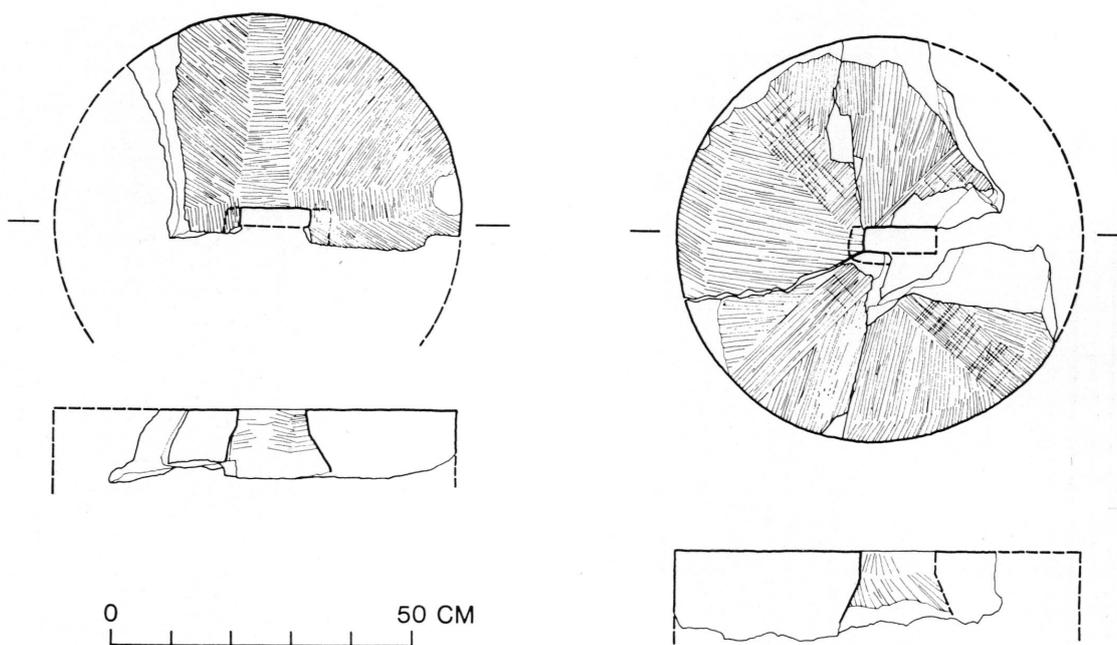


Fig. 3. Fragments des tambours de colonnes de la deuxième église.

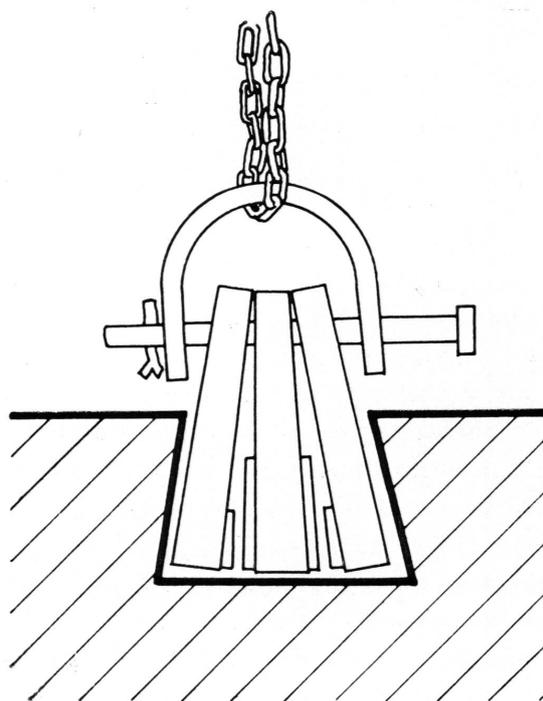


Fig. 4. Exemple de louve d'après C. Martin.

L'étude des fragments de tambours de colonne (fig. 3) nous a expliqué le système de levage de ces blocs architecturaux. A l'intérieur de chaque tambour est ménagé un trou rectangulaire dont la partie inférieure est plus large que la supérieure. La louve, attachée à une chaîne ou à une corde, (fig. 4) était introduite dans la cavité, ses branches étaient ensuite coincées avec du sable et la traction de la corde, permettait alors de soulever le bloc de pierre.

En conclusion, si des méthodes de fouilles de plus en plus précises occasionnent un certain ralentissement du travail, elles débouchent cependant sur une meilleure connaissance du passé et restituent avec sûreté les activités des hommes qui nous ont précédés.

